

Le Tour du lac Les Cammazes

Cabardès Montagne Noire

Pédestre / VTT
16.5Km – 4h
Balisage : jaune
Réf. IGN : 2344OT



Le Canal du Midi, construit par Pierre-Paul Riquet à la fin du XVII^e siècle, fonctionna pendant près d'un siècle grâce à la création des deux rigoles de la Montagne et de la Plaine. Elles captaient les eaux des rivières de la Montagne Noire et les acheminaient jusqu'au seuil de Naurouze où elles étaient déversées dans le canal.

De nouveaux besoins en eau

Confronté à l'irrégularité des débits de ces rivières, Riquet décida la construction de retenues artificielles pour garantir une meilleure alimentation en eau de l'ouvrage. Au cours des siècles, de nouveaux bassins et barrages furent créés, répondant non seulement aux exigences en eau du canal, mais surtout aux besoins en matière d'irrigation et d'approvisionnement en eau potable.

En 1953 démarra la construction de ce barrage réservoir sur le cours du Sor, situé sur les communes des Cammazes, de Sorère, d'Arfons et de Saissac. Il fut édifié sur **le site de Gravette**, et son inauguration eut lieu en 1958. L'origine de son nom provient du moulin qui se trouvait en bordure du Sor et qui fut englouti par ses eaux.

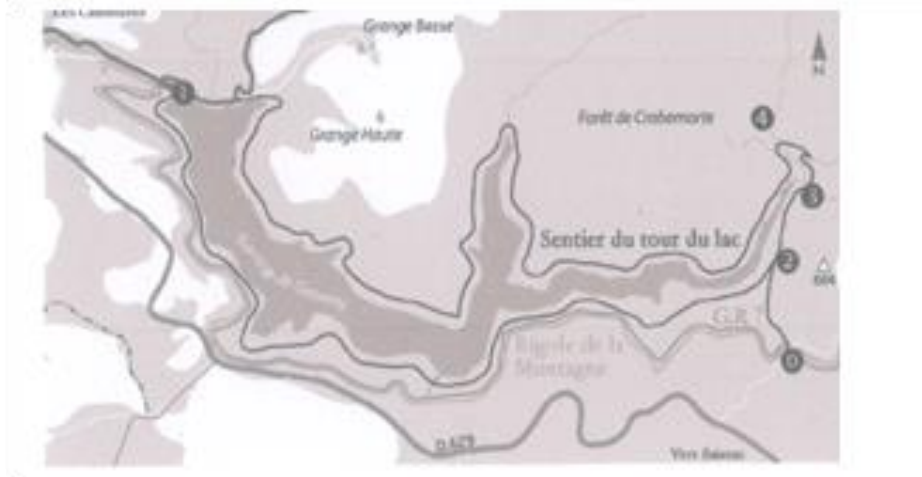
Des périmètres de protection interdisant l'accès au public ont été définis autour du site, afin de protéger l'eau et les captages de tout risque de pollution. Les activités telles que la baignade ou le nautisme ne sont pas autorisées.

L'institution des Eaux de la Montagne Noire est une entente interdépartementale née de la volonté commune des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn de créer un système destiné à améliorer les conditions de vie dans le Lauragais. Cette collectivité territoriale créée en 1948 est fondée sur une logique de continuité au service de l'intérêt général. Elle a pour mission de :

- Produire en quantité suffisante (environ 10.5 millions de m³/an) de l'eau potable de qualité à près de 200 communes regroupant plus de 166 000 habitants,
- Assurer à l'agriculture du secteur la satisfaction de ses besoins en eau, soit près de 10 millions de m³ par an.

Depuis 1958, des infrastructures adaptées ont été créées afin de garantir une ressource répondant à un besoin croissant de la population.

Deux retenues, le barrage des Cammazes sur le Sor et le barrage de la Galaube sur l'Alzeau, situées au cœur de la Montagne Noire permettent de stocker chaque année jusqu'à 26.8 millions de m³ d'une ressource préservée de toute pollution. L'eau est ensuite acheminée par gravité, sans aucun système de pompage, vers les usines de traitement de Picotalen sur la commune de Sorèze. Soucieuse de répondre aux attentes de ses clients et de leur offrir un service public de qualité, l'Institution s'est engagée dans une politique qualité et environnement. Depuis 2007, elle est certifiée ISO 9001 pour ses activités de production et d'adduction d'eau potable. Elle produit chaque année une eau potable de qualité, à coût modéré et respectueuse de l'environnement.



Itinéraire :

Depuis l'office de tourisme, prendre à droite en direction de Saissac, juste avant la voûte de Vauban, tourner à gauche pour descendre vers la rigole. On remonte son courant en empruntant le chemin de service, après 600m, on laisse le hameau d'en Bosc (au bois), pour arriver à la route d'accès au barrage.

Traverser la route, continuer sur le chemin de service sur 20 mètres puis prendre à gauche le chemin descendant au barrage. Marcher 300 mètres, laisser le chemin à gauche descendant vers le barrage pour accéder au chemin des pêcheurs obliquant à droite (❶ virage dans une bonne pente). Continuer sur ce chemin qui domine les rives du lac, jusqu'à une intersection (❷ à 5.5 km) avec un chemin montant au seuil du Conquet ❸. Là, descendre à gauche sur 500m vers le lieu dit La Forge ❹, où l'on traverse enfin la rivière Sor.

Depuis le pont, on remonte ensuite le vallon du ruisseau de Sourette. Après un lacet, on quitte le chemin menant vers la forêt de Sarremegé, en prenant à gauche pour continuer dans la combe. Après 100m, on traverse par un gué le ruisseau de Sourette. De là, remonter sur une piste et tourner à gauche ❺ sur le chemin de ceinture du lac, en rive droite maintenant. Comme le sentier des pêcheurs, on ne le quitte plus jusqu'au barrage, à 7km.

Pour le retour, après avoir traversé la digue, on trouve à sa gauche, après 200m un chemin qui accède au sentier de départ, on tourne à droite pour remonter sur la Rigole. Il n'y a plus qu'à suivre le courant jusqu'au village.

Autre itinéraire :

On peut également emprunter la Rigole jusqu'au seuil du Conquet (6km). Un chemin permet ensuite de descendre sur le versant jusqu'à la Forge. De là, on récupère le même itinéraire.